

# Le lieu-dit

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Jeudi 2 février 2023, de 19h00 à 19h50  
Salle du Conseil communal, Ferme du Manoir, Rue Maupertuis 1

### Liste de présence

#### Présent·e·s:

Schlaeppi Anna, Hegetschweiler Aurélie (présidente), Saugy David, Jatton Elisabeth, Sills Myriam, Gasser Joseph, Laforest Rolle Marie-Noëlle, Mussard Claire Annette, Boujol Monique, Jeangros Marine (membre du comité, trésorière), Widmer Julie (membre du comité, secrétaire), Menut Jean-Baptiste, Menut Hélène (nouveau membre du comité), Newby Jihan (nouveau membre du comité), Meyner Marcel (vérificateur des comptes)

#### Excusées:

Huck Florence (vérificatrice des comptes), Fougère Aline, Foeth Véronique, Sahli Stéphanie, Mesot Daverio Elisabeth, Daverio Amélie (secrétaire générale), Coulibaly Carole

#### Absente :

Paré Marie-Rose

### Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Accueil des membres (liste de présence)
3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 2 mars 2022
4. Rapport de la présidence et de la secrétaire générale
5. Comptes 2022 : présentation et discussion
6. Bilan 2022 : présentation et discussion
7. Rapport des vérificateurs·trices de compte
8. Budget 2023 « et cotisation »
9. Adoption des rapports et décharge (points 3, 4, 5, 6 et 7)
10. Modification des statuts
11. Élection du comité / président·e
12. Élection des vérificateurs·trices des comptes
13. Perspectives
14. Propositions individuelles et divers

#### **1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Aurélie Hegetschweiler rajoute « et cotisation » au point 8 -> 8. Budget 2023 « et cotisation ».

## **2. Accueil des membres (liste de présence)**

La présidente de l'association, Aurélie Hegetschweiler, accueille les membres et les remercie d'être venus.

## **3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 2 mars 2022**

Le PV de l'AG du 2 mars 2022 est accepté à l'unanimité.  
Aurélie Hegetschweiler remercie Amélie Daverio de l'avoir écrit.

## **4. Rapport de la présidence et de la secrétaire générale**

Aurélie Hegetschweiler prend la parole et fait un bref rapport annuel sur les activités et fonctionnement de l'association en 2022. Son rapport d'activité détaillé est attaché au présent PV.

Aurélie Hegetschweiler donne la parole à Marine Jeangros afin qu'elle présente le rapport d'activités de la secrétaire générale Amélie Daverio (excusée). Celui-ci est attaché au présent PV.

## **5. Comptes 2022 : présentation et discussion**

Aurélie Hegetschweiler remercie Marine Jeangros d'avoir repris le poste de trésorier d'Anastase Démétriadès et informe que c'est David Saugy qui s'occupe de la comptabilité. Elle lui donne la parole afin de présenter les comptes qui sont annexés au présent PV.

David Saugy détaille les comptes 2022. Il propose quelques modifications dans les différents fonds affectés ainsi que la création d'un fond secrétariat qui assure 2 ans de salaire à la secrétaire générale.

## **6. Bilan 2022 : présentation et discussion**

David Saugy présente le bilan au 31.12.2022, également annexé.  
Aurélie Hegetschweiler remercie David Saugy.

## 7. Rapport des vérificateurs·trices de compte

Les comptes 2022 ont été vérifiés par Florence Huck et Marcel Meyner. Celui-ci donne lecture du rapport. Celui-ci est attaché au présent PV.

L'assemblée remercie Florence Huck et Marcel Meyner pour la vérification des comptes.

## 8. Budget 2023 « et cotisation »

Aurélié Hegetschweiler redonne la parole à David Saugy pour présenter le budget 2023. 30'000 CHF de recherche de fond ont été prévus en plus des subventions et cotisations. On s'attend donc à 46'600 CHF de produits. Le déficit projeté est de 13'850 CHF qui sera soit compensé par une surprise au niveau de la recherche de fond soit récupéré sur un fond de réserve.

Question de Monique Boujol : Sur quelle base est calculé le salaire d'Amélie ?

Réponse de David Saugy : il n'y a pas de barème, c'est sur décision du comité. Aurélié Hegetschweiler précise que son salaire a été revalorisé récemment.

Question de Jean-Baptiste Menut : Il s'étonne de la somme de la convention avec la ville. La municipalité est-elle contente de cette somme ?

Réponse d'Aurélié Hegetschweiler : La municipalité trouve déjà que c'est trop. Nous ne sommes pas très satisfaits, mais c'est mieux que rien.

Marine Jeangros précise que pour des projets précis nous pouvons toujours leur faire une demande hors convention.

Aurélié Hegetschweiler explique que le loyer de la Vie-là est « offert » et coûterait 7'000 CHF.

Question de Monique Boujol : A-t-on une idée du montant des autres conventions signées pour les autres associations ? Est-ce que ça veut dire que le loyer + la convention = 17'000 CHF par année alloués par la ville de Nyon ?

Aurélié Hegetschweiler : Oui.

Jean-Baptiste Menut : Finalement ça veut dire que la ville donne 3.- par réfugié...

Aurélié Hegetschweiler précise que la convention provient du fond Minipic et que la personne en charge de ce budget aurait voulu nous donner plus, mais cela a été refusé par la municipalité.

Question de Marie-Noëlle (ou de Monique ?): Les autres communes sont-elles aussi sollicitées, vu que les bénéficiaires viennent aussi de l'extérieur de Nyon ?

Réponse de Aurélié Hegetschweiler : Nous n'avons eu que des réponses négatives.

Question de Marie-Noëlle: Pourrait-on demander des cotisations aux communes concernées ? Aurélié Hegetschweiler va se renseigner.

Hélène Menut dit qu'il faut faire gaffe car les budgets ont différentes attributions et que ces cotisations risquent d'enlever des sous aux forfaits individuels.

### Cotisation :

On aimerait mettre la cotisation annuelle à 50.-/pers. L'assemblée accepte la proposition.

## 9. Adoption des rapports et décharge (points 3, 4, 5, 6 et 7)

Le PV de l'AG du 2 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

Les rapports 2022 de la présidente et de la secrétaire générale sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs·trices sont acceptés à l'unanimité.

Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité.

## 10. Modification des statuts

Nous vous proposons une modification des statuts à l'article 5 :

### Article 5 Types de membres (ancien)

*L'Association est composée de membres individuels et collectifs. Peut être membre de l'Association toute personne physique ou morale intéressée à la réalisation des buts fixés à l'article 4 ou souhaitant bénéficier des compétences de l'Association.*

### Article 5 Types de membres (nouveau)

*Peut être membre de l'Association toute personne physique, morale ou collectivité publique intéressée à la réalisation des buts fixés à l'article 4.*

*L'Association est composée de membres actifs, collectifs et de soutien.*

*Actifs : Personnes physiques, cotisantes, en principe participant activement aux buts de l'association, ayant droit de participation et de vote à l'Assemblée Générale.*

*Collectifs : Personnes Morales ou collectivité publique, cotisantes, soutenant activement l'association, ayant droit de participation et de vote à l'Assemblée Générale.*

*De Soutien : Personnes physiques, cotisantes, soutenant financièrement l'association, ayant droit de participation sans avoir le droit de vote à l'Assemblée Générale.*

Cette modification permettrait d'augmenter nos membres. Celles et ceux qui ne souhaiteraient pas s'investir seront donc des membres de soutien, avec dans l'espoir que par la suite ces membres de soutien deviennent un jour des membres actifs.

L'assemblée générale accepte la modification des statuts à l'unanimité.

## 11. Élection du comité / président·e

Aurélié Hegetschweiler rappelle qu'Anastase Démétriadès a quitté le comité et annonce que Myriam Camisani a décidé de ne pas se représenter.

Hélène Menut prend la parole non pas pour se présenter, vu que tout le monde la connaît déjà, mais pour annoncer sa candidature au comité.

Jihan Newby prend la parole et se présente pour annoncer sa candidature au comité.

Aurélie Hegetschweiler se représente comme présidente.  
L'assemblée élit par acclamation le nouveau comité.

## 12. Élection des vérificateurs·trices des comptes

Monique Boujol et Myriam Sills se proposent comme vérificatrices. Marcel Meyner accepte d'être vérificateur suppléant.

L'assemblée élit par acclamation les nouvelles vérificatrices et le vérificateur suppléant.

## 13. Perspectives

- Collaborer avec le foyer de la Levratte.
- Revoir la convention avec la ville.
- Continuer la sensibilisation auprès de la population.
- Reprendre le projet du Livre de recette (plusieurs bénévoles dont Monique Boujol sont motivées).
- Collaborer avec La Soliderie qui va ouvrir en automne.
- S'investir dans la recherche de fonds. Aurélie Hegetschweiler demande à l'assemblée si des personnes s'y intéressent, ou connaissent des gens compétents en recherche de fonds).

## 14. Propositions individuelles et divers

Pas de propositions ni de divers.

Fin de l'assemblée à 19h50.



Julie Widmer  
Membre du comité, secrétaire

Aurélie Hegetschweiler  
Présidente

Annexes :  
- rapport de la présidente  
- rapport de la secrétaire générale  
- rapport du vérificateur des comptes  
- état des comptes et budgets de l'association

Association Le lieu-dit – rapport d'activité 2022

(Aurélie Hegetschweiler, *présidente depuis le 18 juin 2021*)

## **1. Année – Ukraine flexibilité**

En mars 2021 je vous disais que nous étions heureuses de sortir enfin des problèmes liés à la crise sanitaire et que nous serions capables de nous adapter, d'avoir les ressources et l'assise pour faire face à l'arrivée de nouveaux et nouvelles bénéficiaires.

Comme Nyon n'a pas de foyer et que la Commune ne remplit pas ses quotas d'accueil, nous avons pensé à tort, que les personnes arrivant d'Ukraine ne le seraient pas en masse dans notre ville. Ce fût sans compter sur la solidarité des habitant.es de la région qui ont accueillis à bras ouvert toutes ces nouvelles personnes.

Une année après je peux vous le dire avec fierté :

Nous avons l'assise, la capacité et les ressources ! Mais cela fût difficile et tendu. Je tiens vraiment à remercier le comité, Amélie et tous les bénévoles qui ont fait preuve de résilience, de bienveillance, et de souplesse. Nous n'avons plus compté nos heures et avons senti combien le bénévolat est autant nécessaire que parfois ingrat et mal valorisé.

Durant cette période, l'association a su évoluer, elle s'est adaptée pour pouvoir accueillir les personnes obligées de fuir les conflits et la misère.

Notre programme et nos projets ont évidemment été impacté mais comme les années précédentes nous avons maintenu tous nos cours et augmenter considérablement leur nombre, ceci en maintenant la qualité et les liens avec tous et toutes.

Nous avons pris soin de ne pas mettre de côté nos bénéficiaires présents de longue date et les nouvelles personnes arrivant d'autres régions, ce fût un exercice d'acrobate de répondre présents avec cette crise de la gestion migratoire.

La fréquentation fût forte et nous avons rapidement crée de nouvelles salles de cours, aménagés des espaces. Le vestiaire, qui est complètement gratuit grâce aux dons de matériel que nous recevons, a été très sollicité.

Nouveauté de cet automne, la mise en place d'un coin couture avec à disposition une machine à coudre, un bureau et du matériel afin que les bénéficiaires puissent aussi faire les retouches à leurs habits.

## **2. Secrétaire générale**

Amélie a su pendant l'année 2022 faire preuve de flexibilité, d'autonomie et elle un bon sens des responsabilités. Nous la remercions pour la mise en place rapide de plusieurs cours pour les arrivant-es d'Ukraine. Par ailleurs, elle a fait preuve de réactivité pour trouver les bénévoles nécessaires à l'ouverture de ces cours. Amélie est très investie dans son travail, bienveillante et empathique, elle a su collaborer efficacement avec notre comité pour la mise sur pied de nos projets

On le rappelle mais elle est seule employée, elle a réussi à recruter le nombre de bénévoles nécessaire à la bonne tenue des cours. Bravo et merci

Début 2022 nous avons pu augmenter son taux à 30%, nous avons sollicité la Ville de Nyon afin de la passer à 50%, sur l'année au vue de la situation, Amélie a donc fait en moyenne un 37% sur 2022.

Comme déjà dit l'année passée nous savons qu'un 50% serait le minimum pour notre association.

En fin d'année dans la maison La Vie-là nous lui avons retapé toute la salle à manger afin de lui créer un lieu de travail convivial et accueillant avec de nouvelles couleurs aux murs et des rideaux pour plus d'intimité, n'hésitez pas à passer pour voir le rendu et lui rendre visite.

### **3. Recherche de fond**

Cette année encore le comité n'a rien lâché et nous sommes fier.es des prix et montants reçu cette année.

Nous avons été honorés par le prix « Prix du développement durable de la Ville de Nyon », qui distingue les collectivités, fondations, associations ainsi que les personnes dont les initiatives contribuent, à leur échelle, à l'atteinte de l'un ou de plusieurs des Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies dans son Agenda 2030.

La Municipalité renouvelle chaque année son encouragement à des projets qui apportent une réponse à l'échelle locale aux enjeux de durabilité et d'urgence climatique, prix qui fût accompagné d'un montant de 10'000 CHF.

Ce prix va nous permettre de solidifier nos actions, mais il était important pour nous aussi pour la reconnaissance de notre travail et le vôtre en faveur des personnes exilées, que nous menons maintenant depuis 7 ans.

Nous avons aussi lancé l'initiative d'organiser une soirée d'accueil pour personnes arrivant d'Ukraine, cette soirée qui comptait la présence de l'EVAM, de la ville de Nyon a pu informer une 50aine de personnes sur nos activités (Futurs bénéficiaires mais aussi pour les hôtes les accueillant)

Nous avons aussi fait une campagne Wemakeit, soldée par un succès puisque nous avons largement dépassé le montant que nous nous étions fixés. Cette campagne outre l'argent récoltée nous a offert une belle tribune sur différentes plateformes.

En fin d'année nous avons enfin obtenu une convention avec la Ville. A ce jour nous ne sommes pas tout à fait satisfaites du montant accordé par la Ville car nous pensons être l'acteur essentiel dans le domaine de la migration sur la Commune et nous aurions souhaité plus de reconnaissance, mais nous avons pris le parti de signer cette convention et de revenir en 2023 avec une nouvelle demande.

En décembre grâce à tous les efforts consentis nous avons pu informer Amélie que nous pourrions l'engager sur toute l'année 2023 à 50%.

#### **4. Activités du Lieu-dit**

Concernant les détails des activités je vais laisser notre secrétaire vous en parler de manière plus approfondie.

Néanmoins je peux vous parler d'une petite victoire, à la suite de notre proposition, la Ville a été d'accord de mettre à disposition dans la maison La Vie-là (qui compte env. 10 associations) des protections hygiéniques gratuites.

#### **5. Divers**

L'association existe maintenant depuis 7 ans, elle est un pilier solide pour les personnes issues de la migration et essentielles pour le district. Nous avons actuellement 150 membres et 55 de bénévoles.

Il est à relever que nombre partenaires avec qui nous avons de très bons contacts, savent qu'ils peuvent se tourner vers nous et vice versa, ce qui rend le travail de l'association plus fluide

#### **6. Perspectives**

Nous allons être attentives et proactives sur :

- L'ouverture du foyer de la Levratte Pré en Oie qui va ouvrir tout soudain,
- Rediscuter avec la ville au sujet de la convention
- Continuer à sensibiliser la population et les jeunes au sujet de la migration, au travers des réseaux,
- Mettre le projet livre de recette du lieu-dit sur pied avec un.e bénévole motivée
- Créer des liens avec la Soliderie qui ouvrira ses portes prochainement.
- De surcroît, nous n'allons pas relâcher nos efforts sur la recherche de fond grâce à notre secrétaire générale qui reprend ce poste, elle vous sollicitera certainement pour des aides ponctuelles.

Association Le lieu-dit – rapport d'activité 2022

(Amélie Daverio, *secrétaire générale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021*)

## **7. Retour sur l'année**

Comme l'a dit Aurélie, l'année 2022 a été difficile et a nous a demandé beaucoup de flexibilité et d'adaptation.

L'accueil dans nos classes d'un grand nombre de réfugié-es en provenance d'Ukraine a été difficile au début, pour nos bénévoles mais aussi pour nos bénéficiaires. Néanmoins, J'ai pu observer une belle vague de solidarité dans nos équipes de bénévoles et parmi nos bénéficiaires. De nombreuses personnes ont rejoint notre équipe de bénévoles cette année et elles se sont très bien intégrées dans l'équipe.

Maintenant que le pic d'arrivées est passé, les cours sont à nouveau stables. Je constate que l'atmosphère est positive et qu'une belle synergie s'est mise en place. Les cours et activités qui sont organisés au lieu-dit sont de qualité. Nous avons beaucoup de retours positifs de la part des bénéficiaires, qui m'ont à plusieurs reprises exprimé leur gratitude. Nous avons toutefois toujours l'oreille ouverte et recevons aussi les propositions d'amélioration avec attention.

Dans ce sens, l'objectif que je suis dans l'accomplissement de mon travail est de réussir à créer un espace convivial, accueillant et propice à la création de liens.

Je remercie tous nos bénévoles pour leur engagement sans faille, ainsi que les membres et le comité pour leur confiance.

## **8. Quelques chiffres**

L'association compte actuellement 45 bénévoles. A son pic, en 2022, nous étions à 55.

En 2022, nous avons accueilli et aidé environ 200 personnes, toutes activités confondues. Il y a toujours un assez grand roulement : certaines personnes ne viennent plus, notamment car elles ont accès à des prestations prodiguées par les instances officielles, et d'autres arrivent. Depuis le début de l'année 2023, nous avons déjà eu une quinzaine de nouvelles personnes.

A l'heure actuelle, nous dispensons 34 heures de cours et activités par semaine. S'ajoutent à cela les événements ponctuels.

## **9. Nos cours hebdomadaires**

Notre activité principale est toujours l'enseignement du Français, avec 17 cours hebdomadaires, qui comptent 8 cours réservés aux femmes et avec une garde d'enfants en parallèle. J'occupe ce poste depuis maintenant 2 ans, et c'est un réel plaisir de constater à quel point les participantes s'améliorent !

Nos autres cours sont :

- **Création et art-thérapie**, qui compte d'ailleurs un nouvel horaire en Russe le mardi ; les bénévoles du cours créatif ont su instaurer une atmosphère accueillante et propice au partage. Les liens qui ont été tissés entre les participantes sont impressionnants. Des ateliers ont aussi été donnés par des artistes invitées pour l'occasion et en juin 2022, un vernissage a été organisé avec les œuvres des participantes, nommé « la grande exposition des merveilles ». A cette occasion, nous avons organisé une grande fête ouverte à tous les bénévoles et bénéficiaires de l'association.
- **Informatique** : le cours, ouvert en 2021, a continué en 2022, en plus petit comité. L'accompagnement s'est donc fait de manière plus personnelle, et a pu suivre les besoins des participantes. Malheureusement, la bénévole en charge, Sarah, a quitté l'association. Je travaille désormais sur la réouverture du cours, sous une forme qui sera probablement un peu différente, à savoir des ateliers à thèmes. Le comité et moi-même sommes toutefois toujours en réflexion.
- **Appui CFC et AFP** : cet appui hebdomadaire prend place depuis quelques années maintenant. Le lien qui a été créé dans le cadre de cet appui est aussi très beau à voir. Je vous annonce aussi avec joie que les participants sont de moins en moins nombreux, car beaucoup d'entre eux ont terminé leur apprentissage avec succès !
- **Coup de pouce aux devoirs** : aussi présent depuis quelques années, cet accompagnement vise à aider les familles en migration qui ont des enfants scolarisés en Suisse. Il prend la forme d'un appui, focalisé sur les devoirs que les enfants reçoivent en cours. Vous n'êtes pas sans savoir que le système scolaire suisse est exigeant, et cela peut être un réel défi pour les familles non francophones.

A côté de ces cours, des accompagnements individuels prennent place chaque semaine, que ce soit des aides pour rédiger des documents, des cours de Français privés, des cours d'alphabétisation ou de l'aide administrative.

La semaine dernière, nous avons organisé une rencontre entre les professeur-es de l'association. C'était un chouette moment d'échange et une occasion pour les bénévoles de se rencontrer.

## **10. Nos activités ponctuelles et événements**

En 2022, de nouvelles activités ont vu le jour et de nombreux événements ont été organisés :

- **Aide à la recherche d'emploi** : pour répondre à des demandes de plus en plus nombreuses, un nouvel atelier d'aide à la recherche d'emploi a vu le jour. Dispensé par des professionnel-les, il vise à donner les outils nécessaires aux personnes afin de trouver un travail en Suisse. Une première présentation de 2 heures a été dispensée en décembre, une deuxième en janvier et un workshop sur la journée aura lieu fin février. Cet atelier a eu du succès et a reçu du feedback positif.
- **Présentation sur la procédure d'asile en Suisse** : destinée aux bénévoles intéressés, une présentation sur la procédure d'asile suisse a eu lieu en automne 2022. Elle a aidé les participant-es à mieux comprendre par quel chemin et surtout quels obstacles les personnes doivent passer avant de pouvoir s'établir en Suisse.
- **Sorties culturelles** : nous avons organisé différentes sorties culturelles en 2022, autant pour notre plaisir que pour celui des bénéficiaires ! Nous comptons notamment un concert de Yumi Ito organisé par le festival Jazz au Peuple, une performance artistique du far° (*Fluid Resilience* de Shannon Cooney), une séance de lecture à la Bibliothèque de Nyon, la visite de l'exposition « la Suisse. C'est quoi ? » au château de Prangins, des visionnages de films à Visions du réel, et d'autres encore.

Encore un grand merci ! Je rends la parole à Aurélie.

# Le lieu-dit

## ASSOCIATION LE LIEU-DIT

Nyon

### RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat de vérificateur des comptes que nous a confié la dernière assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de la section le 25 janvier 2023 à la Vie-Là, en présence de Marine Jeangros, Trésorière et David Saugy, Fiduciaire.

Les comptes nous ont été présentés en détail et nous avons pu poser toutes les questions que nous avons jugé nécessaires et pour lesquelles nous avons obtenu toutes les réponses. De plus, nous avons eu libre accès aux pièces comptables que nous avons pu pointer par sondage. Nous relevons la concordance entre les pièces et les livres.

Les comptes font apparaître **un excédent de produit de CHF 1'041** après attribution de CHF 47'233 aux fonds de réserves.

Les vérificateurs relèvent que l'exercice est particulièrement bon grâce à l'énorme travail effectué par le comité sur la recherche de fonds.

#### Conclusion

Les soussignés attestent que les comptes 2022 tels que présentés, sont conformes aux pièces présentées et avec les réserves d'usage nous proposons à l'assemblée générale d'accepter les comptes et de donner décharge au comité pour l'exercice 2022.

Nyon, le 25 janvier 2023.

Les vérificateurs : Florence Huck

Marcel Meyner



# Le lieu-dit

## Budget 2023

	Comptes			Budget		Budget	
	2019	2020	2021	2022	2022	2023	
Cotisations	2 100	2 400	2 280	2 500	2 550	2 000	3.3%
Subventions	5 024	1 400	8 600	18 000	4 740	13 100	21.7%
Recherche de fonds	14 069	-	17 500	15 000	68 775	30 000	49.6%
Dons divers	1 450	610	1 579	1 200	5 080	1 500	2.5%
Prix	-	-	2 500	-	10 000	-	0.0%
Autres produits					146	-	0.0%
<b>Total des produits</b>	<b>22 643</b>	<b>4 410</b>	<b>32 459</b>	<b>36 700</b>	<b>91 291</b>	<b>46 600</b>	<b>77.1%</b>
<b><u>Cours &amp; formations</u></b>							
Cours de français	-	-	948	-	8 082	4 000	6.6%
Art thérapie	51	-	184	750	819	2 000	3.3%
Cours d'informatique	450	1 821	-	4 000	1 368	1 500	2.5%
Cours mères-enfants	6 048	454	872	1 500	265	1 000	1.7%
Appuis aux écoliers	-	-	-	-	-	700	1.2%
Appuis aux apprentis	-	-	-	-	-	200	0.3%
	<b>6 549</b>	<b>2 275</b>	<b>2 004</b>	<b>6 250</b>	<b>10 534</b>	<b>9 400</b>	<b>15.6%</b>
<b><u>Prestations aux bénéficiaires</u></b>							
Employabilité	1 903	-	-	1 000	29	2 000	3.3%
Aide au logement	500	-	-	1 000	-	1 200	2.0%
Aide permis de conduire	-	-	-	-	320	1 200	2.0%
Aide juridique	1 400	600	-	1 000	-	1 000	1.7%
Aide aux transports	1 170	100	-	1 500	29	300	0.5%
Aide administrative	-	-	-	-	-	200	0.3%
Vestiaire	129	14	-	200	313	700	1.2%
Atelier vélo	-	-	-	500	-	-	0.0%
	<b>5 103</b>	<b>714</b>	<b>-</b>	<b>5 200</b>	<b>691</b>	<b>6 600</b>	<b>10.9%</b>
<b><u>Information et sensibilisation</u></b>							
Manifestations - événements	788	336	-	3 500	139	3 500	5.8%
Dossier et frais collecte de fonds	-	-	1 820	1 000	1 847	2 000	3.3%
Communication - Réseaux sociaux	-	-	-	2 000	1 500	1 000	1.7%
Formation bénévoles	282	121	-	-	221	250	0.4%
	<b>1 070</b>	<b>457</b>	<b>1 820</b>	<b>6 500</b>	<b>3 707</b>	<b>6 750</b>	<b>11.2%</b>
<b><u>Frais de personnel</u></b>							
Salaire	-	1 600	11 400	16 200	22 050	30 000	49.6%
Charges sociales	-	13	1 473	2 500	2 832	4 700	7.8%
	<b>-</b>	<b>1 613</b>	<b>12 873</b>	<b>18 700</b>	<b>24 882</b>	<b>34 700</b>	<b>57.4%</b>
<b><u>Frais généraux</u></b>							
Frais administratif	2 837	1 970	2 687	400	1 719	2 000	3.3%
Téléphones	-	-	-	-	527	-	-
Cotisations, dons, cadeaux	-	-	-	-	620	-	-
Frais des locaux	319	-	-	500	155	500	0.8%
Frais de déplacement	790	392	-	500	-	300	0.5%
Frais financier	132	128	182	200	182	200	0.3%
	<b>4 078</b>	<b>2 489</b>	<b>2 869</b>	<b>1 600</b>	<b>3 203</b>	<b>3 000</b>	<b>5.0%</b>
<b><u>Mouvement fonds affecté</u></b>							
Fonds actions	- 3 000	- 336	-	-	336	-	0.0%
Fonds locaux	- 2 000	- 600	-	-	-	-	0.0%
Fonds juridique	-	-	-	-	100	-	0.0%
fonds formation	- 1 000	- 797	-	-	797	-	0.0%
fonds aide au logement	- 1 000	-	600	-	600	-	0.0%
fonds secrétariat	12 000	-	12 000	-	45 400	-	0.0%
	<b>5 000</b>	<b>- 1 733</b>	<b>12 600</b>	<b>-</b>	<b>47 233</b>	<b>-</b>	<b>0.0%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>21 799</b>	<b>5 815</b>	<b>32 165</b>	<b>38 250</b>	<b>90 250</b>	<b>60 450</b>	<b>100.0%</b>
<b>Résultat</b>	<b>843</b>	<b>- 1 405</b>	<b>294</b>	<b>- 1 550</b>	<b>1 041</b>	<b>- 13 850</b>	<b>-22.9%</b>

